

Inauguration du nouveau quartier Jean Zay à Antony (92)



Samedi 5 octobre, l'inauguration a eu lieu en deux temps dans le nouveau quartier Jean-Zay. La journée a démarré à 9 h avec l'inauguration du groupe scolaire et de la crèche Jean Zay.

Elle s'est tenue en présence de Jean-Yves Sénant, maire d'Antony, vice-président de Vallée Sud Grand Paris ; Carl Segaud, conseiller régional représentant Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France ; Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

Puis à 19 h, place à l'inauguration du quartier Jean-Zay avec Jean-Yves Sénant, maire d'Antony, représentant Jean-Didier Berger, député-maire de Clamart, vice-président de VSGP ; Philippe Laurent, représentant Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris ; Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et Benoît Trévisani, sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt.

Entre ville et nature

Trait d'union entre le centre-ville et le parc de Sceaux, le quartier Jean Zay, proche de la station Croix-de-Berny du RER B et du tramway T10 entre dans une nouvelle phase de son histoire avec la livraison de ce secteur. Le projet a été conçu comme un jardin urbain, avec

de larges allées arborées accessibles seulement aux piétons et aux circulations douces, sur le site de l'ancienne résidence universitaire qui a gardé un nombre élevé de logements étudiants. Il a été imaginé en concertation avec les Antoniens grâce à une consultation publique réalisée en 2015. Les habitants ont souhaité une mixité entre logements étudiants, sociaux et en accession et ils ont plébiscité un quartier vert, largement piétonnier, avec des commerces de proximité et des lieux de convivialité. Leurs propositions ont pris vie grâce à la coopération de la ville d'Antony et de Vallée Sud Aménagement au sein de Vallée Sud Grand Paris.

Le quartier Jean-Zay s'inscrit ainsi dans la volonté de replacer la nature en ville, avec plus de 9500 m² d'espaces végétalisés et plus de 700 arbres (plantés en hiver ou conservés). D'une superficie de huit hectares et demi, le nouveau quartier s'intègre dans l'environnement urbain, en offrant des liaisons avec le parc de Sceaux, les secteurs pavillonnaires limitrophes, le centre-ville. Les habitants bénéficient aussi d'un emplacement privilégié grâce à la proximité avec les transports en commun qui desservent Paris et les environs.

Place centrale apaisante et verdoyante

Deux axes piétons majeurs sillonnent le nouvel espace : le mail Eugène-Beaudouin, allant du sud au nord, et la promenade Arcos de Valdevez allant d'ouest en est. À leur croisement, une place publique conviviale et animée d'environ 4 000 m² tend à devenir le cœur de ce nouveau quartier. Elle sera agrémentée de nombreux arbres et comprendra des îlots de fraîcheur avec une fontaine, une zone de brumes et des jets d'eau.

L'ensemble comptera à terme 1 580 nouveaux logements : 1080 logements étudiants (dont 585 nouveaux logements) et 500 logements familiaux. La conception des logements étudiants intègre la production solaire d'eau chaude sanitaire avec des toitures végétalisées pour rafraîchir les bâtiments.

Au total, ce sont près de 3 000 nouveaux habitants qui s'installeront dans ce nouveau quartier. Ils disposeront de parkings en sous-sol ainsi que d'un nouveau parking public aménagé par la Ville pouvant accueillir 264 véhicules (dont 6 PMR et 19 places électriques).

Le quartier sera doté de 4200 m² de commerces dont des restaurants et des services de proximité, choisis pour répondre aux besoins quotidiens des habitants.

Equipements publics

Un groupe scolaire d'une superficie de 2 722 m² abrite une école maternelle et une école élémentaire de six classes chacune. Il comprend un dortoir, une salle de motricité, une salle polyvalente, une bibliothèque et des salles de restauration.

Après trois ans de travaux, le bâtiment de deux étages a accueilli 196 élèves lors de la rentrée de septembre et il pourra à terme accueillir jusqu'à 360 enfants.

Dans le même bâtiment au rez-de-chaussée, la crèche d'une superficie de 987 m² compte une salle de motricité et quatre unités de vie. Elles comportent chacune dix-huit berceaux, une salle d'éveil, un coin repas et un dortoir.

La conception du groupe scolaire a été confiée à l'agence Ameller Dubois architectes associés. Voici sa présentation architecturale du projet :

Orienté sur un axe nord-sud, le projet est doté d'une figure en Z. La crèche occupe le niveau inférieur sur la voie nouvelle ; à l'opposé, un parvis donne accès au groupe scolaire. Le premier étage comprend l'ensemble maternelle des moyens et des grands, ainsi que les salles de restauration. Le second étage est dédié à l'école élémentaire et à sa cour. Une épaisseur centrale de service et de circulations verticales, distingue les flux. Accompagnant cette recherche de clarté et de cohérence, la composition met en scène des formes simples et compactes soigneusement assemblées dans une même continuité.

Elle associe dans un jeu de contraste et de complémentarité deux modes de façades. L'enveloppe extérieure est traitée de manière homogène sur un mode minéral, ancrant le projet dans le site et sa topographie, marquant sa limite périphérique de manière unitaire. Les façades intérieures, orientées sur cour ou sur les espaces de jeux, sont traitées sur un principe commun de vêtue métallique adaptée à chaque orientation solaire. Cette variété dans l'unité qualifie l'équipement de manière signifiante lui offrant une identité claire et forte.

Trois grandes cours végétalisées de 2000 m² (crèche, maternelle et primaire) ont été conçues pour lutter contre les îlots de chaleur. Elles disposent d'un revêtement minéral clair, d'une zone enherbée accessible aux enfants, de brumisateurs, aire de jeux pour la cour maternelle avec revêtement en copeaux de bois et jardins potagers. 38 arbres et arbustes seront plantés en pleine terre et en jardinières.

Après trois ans de travaux, le groupe scolaire a ouvert en septembre 2024. Le bâtiment est chauffé par géothermie et labellisé Bâtiment à énergie positive (BEPS). Les panneaux photovoltaïques placés sur son toit permettront de produire plus qu'il ne consomme.

La consommation d'énergie des structures municipales est maîtrisée notamment par une gestion technique centralisée. Ce système de pilotage à distance permettra de contrôler le chauffage, la ventilation, l'éclairage ou encore le rafraîchissement des lieux en fonction de besoins.

Future médiathèque innovante

La construction de la future médiathèque-archives complétera les équipements publics du quartier. Le bâtiment de 6 640 m², équipé de panneaux photovoltaïques, comprendra six niveaux et un toit-terrasse avec des espaces végétalisés. Cet équipement accueillera des

espaces de travail et de découverte où plus de 10 000 documents et de nombreux outils numériques seront en accès libre. Les visiteurs disposeront aussi d'un espace gaming avec des jeux vidéo, d'un fablab, d'un « experimentarium » pour des ateliers de chimie et d'un laboratoire de musique. Des collections « faciles à lire » et des outils spécifiques permettront à la médiathèque d'être accessible aux personnes en situation de handicap.

Montant des travaux du groupe scolaire (crèche et école) : 14,7 M € HT

Subventions :

Région Ile de France : 1 million d'euros

Département des Hauts de Seine : 5,13 millions d'euros

Métropole du Grand Paris : 1 million d'euros

Caisse d'Allocations Familiales : 720 000 euros pour la crèche

Agence de l'Eau : 145 500 euros

Total des subventions : 7,99 M €

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr